



La Lettre de l'A.U.P.F.

Fédération nationale agréée de jeunesse et d'éducation populaire
N° 9 - Juin 2018

Le mot du président

Pensons colloque, la rencontre annuelle proposée par l'A.U.P.F. pour de nombreuses associations parfois isolées.
Certes, décembre est encore loin !

D'ici là, « *on verra et on a bien le temps !* » pensent sans doute de nombreux collègues.

A cette époque de l'année, c'est surtout la dernière main à la préparation de la programmation de la saison suivante qui préoccupe responsables et bénévoles associatifs : finaliser les engagements, trouver les derniers intervenants ou encore les lieux qui manquent pour conduire les activités, profiler la gestion future ...

Tout doit être prêt avant fin juin pour être présenté aux adhérents !

A l'A.U.P.F. aussi, nous avons nos échéances...

Un chantier avance et il avance bien : c'est celui du futur site.

Pas de jour qui n'apporte son lot d'échanges ou de remarques entre Joël, un vrai pro, qui consacre de nombreuses heures à la réalisation du nouvel outil, Sylvie qui a longtemps porté et développé le projet et qui met aujourd'hui toutes ses compétences à notre service et moi, en « mouche du coche » pour modifier ou ajuster tel ou tel aspect.

Restera ensuite à faire valider l'outil par les administrateurs et le mettre à la disposition du public.

Et puis il y a le colloque annuel.

Les grandes lignes ont été arrêtées en mars, à Uzès, lors de la réunion du conseil d'administration.

Nous attendons désormais les retours en réponse aux informations publiées dans notre précédente lettre et à l'appel porté par celle-ci.

Ils devraient permettre de finaliser notre démarche.

Bonne lecture et bel été à tous.

Michel GARDE, président
aupf.presidence@orange.fr

Evian : colloque 2018

Le conseil d'administration propose cette année une formule qui diffère de celle des « éditions » précédentes : elle souhaite laisser plus de place aux communications des associations et aux échanges, informels ou non, entre participants.

Dans cette perspective, vous trouverez au verso différentes indications concernant cette manifestation.

Nous espérons nombreuses les interventions des associations locales. En effet, elles ont toutes des pratiques innovantes dans les secteurs où elles interviennent qui prennent en compte l'histoire associative et le projet porté, les territoires d'intervention (urbains, ruraux, « mixte ») et les différents publics touchés.

Dès à présent, vous pouvez nous faire part de vos propositions d'intervention afin de nous permettre de préciser le programme. Nous vous espérons nombreux les 8 et 9 décembre à Evian.

A.U.P.F. : nouveau site ... et alors ?

Nous vous avons fait part de notre ambition : présenter lors du prochain colloque un nouveau site qui soit d'aspect plus moderne, plus dynamique et plus attractif.

Début juin, où en sommes-nous ?

Le groupe en charge du projet s'est réuni en avril à Mulhouse : l'objectif était de penser et préparer un nouveau « squelette de site » tout en précisant les différents contenus des rubriques.

Au regard de l'intérêt manifesté actuellement par les visiteurs, de nombreux éléments du site actuel devraient être repris.

Notre démarche vise surtout à proposer un outil nouveau, plus attractif si possible, plus convivial et encore plus facile d'accès pour le grand public.

De nombreux liens, nouveaux, devraient faciliter une meilleure « navigation » tout en préservant une partie uniquement réservée aux associations adhérentes.

Lorsque le nouvel outil aura été validé, il sera mis en ligne.

Des indications portées dès à présent sur le site actuel informeront de la démarche en cours : une présentation détaillée est prévue lors du colloque à Evian.

Vie statutaire 2018

... les réunions à Evian, en Haute-Savoie :

- Conseil d'administration le 7 décembre
- Assemblée générale le 9 décembre
- Conseil d'administration le 9 décembre

- Colloque 2018 à Evian les 8 et 9 décembre

... un projet :

- Printemps 2020 : réunion du conseil d'administration à Auch (Gers)
- Colloque en 2020 à Mulhouse (Haut-Rhin) - dates à préciser

Le site actuel de l'A.U.P.F.

<http://www.universitepopulaire.eu>

(Espace qui comprend différents « outils » destinés à faciliter votre tâche)

Découvrez l'album photos du colloque de Romans :

<http://www.accesromans.com/albums-acces/album-2017-2018>

Revivez les temps forts de la manifestation.

**Un site doit répondre à des attentes et à des besoins ...
Faites nous part des vôtres.**

Contacteur l'AUPF : S.A.E.L. U.P. - A.U.P.F.

Maison des Services Publics - 1 avenue Saint-Martin - 26200 MONTELIMAR aupf.presidence@orange.fr
Association régie par la loi de 1901 - SIRET : 751 648 486 00015 - Site de l'AUPF : <http://www.universitepopulaire.eu>

Colloque 2018 : Appel aux contributions ...

Cette année, le colloque donnera plus de place aux communications des associations.

Le thème retenu « **Le savoir partagé : Quel projet ? Pour quel public ? Avec quel sens ?** » devrait être traité en plusieurs tables rondes : « Histoires et territoires », « Quel projet ? Pour quel public ? » qui laisseront une large place aux initiatives locales.

La participation d'un animateur-modérateur facilitera les prises de parole et l'organisation de temps de synthèses.

Mais organiser des communications sur les pratiques, sur ce qui fait le quotidien de nos associations, nécessite des engagements.

D'où l'appel lancé aujourd'hui à toutes les U.P., U.T.L., U.P.T., U.I., U.I.A. ... qui accepteront de partager leurs expériences et d'intervenir en proposant à la réflexion une ou plusieurs situations.

Aucun interdit !

Tout projet, toute situation peut donner matière à une communication qui permettra de lancer des débats autour de nos pratiques.

Chaque intervention pourra durer de 15 à 30 minutes ; chacun déterminant la forme qu'il entend donner.

Le collectif d'organisation attend vos propositions nombreuses.

Pour nous les faire parvenir et pour tout complément d'information,

contacter aupf.presidente@orange.fr

Merci d'avance pour vos engagements.

Du côté du C.N.E.A., quelques infos ...

IMPÔTS : prélèvement à la source

Le ministère de l'Economie vient de publier un kit de communication afin d'accompagner les structures et les salariés dans les nouvelles modalités de prélèvement de l'impôt sur le revenu.

Ce kit est composé de :

- un livret de présentation du prélèvement à la source
- un « Questions/Réponses » (aspects juridiques et techniques)
- la charte des éditeurs de logiciels de paie
- des guides « tout savoir sur le prélèvement à la source » déclinés en fonction des métiers qui les consultent
- une foire aux questions pour les salariés
- un flyer à destination des salariés
- un flyer de présentation du prélèvement à la source

Vous pouvez le télécharger ici :

<https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source/kit-collecteur>

AVRIL 2018 : Recommandé avec Accusé de Réception

Les relations à l'administration sont simplifiées : depuis la publication du décret du 21 décembre 2017, les employeurs peuvent désormais recourir à l'envoi recommandé électronique de La Poste pour envoyer une lettre recommandée à l'administration.

Dès lors, lors de tout envoi à l'administration, on a le choix entre différentes méthodes : recourir au télé-service mis en place par l'administration, envoyer une lettre recommandée classique ou utiliser l'envoi recommandé électronique de La Poste ou tout autre procédé électronique sous réserve que l'administration y consente.

De même, il est possible pour l'administration d'utiliser ces modes de communication sous réserve du consentement de l'utilisateur.

Décret du 21 décembre 2017 - n°2017-1728

ADHÉSIONS 2018

Comme décidé lors de l'assemblée générale, le montant des adhésions reste inchangé :

vos cotisations annuelles sont fonction du nombre d'adhérents de votre association.

31 €	Jusqu'à 200 adhérents
63 €	De 201 à 500 adhérents
95 €	de 501 à 1 000 adhérents
126 €	Plus de 1 000 adhérents

En allant sur le site de l'A.U.P.F., vous pourrez **télécharger le bulletin d'adhésion** à me retourner, accompagné de votre règlement.

Si ce n'est pas déjà fait, ne tardez plus pour régler votre cotisation annuelle.

Merci d'avance.

Jean-François LABARRE,
trésorier.

Le C.N.E.A. prépare son Congrès et fait la **Tournée des régions du 17 mai au 5 juillet.**

Ces rencontres, animées par des membres de l'équipe permanente du C.N.E.A., des membres de la direction et des administrateurs seront l'occasion :

- d'échanger et d'évoquer les enjeux employeurs,
- de co-construire une identité et des orientations stratégiques partagées,
- de participer à un mode de consultation novateur.

Pour s'inscrire

<http://www.cnea-syn.org/actualites/agenda/tournee-des-regions-2018>